

PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

ON RETROUVE TROIS PRINCIPAUX MODÈLES DE PRESTATION DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE : LE FRANÇAIS DE BASE, LE FRANÇAIS INTENSIF ET L'IMMERSION FRANÇAISE.

Le français de base est un programme de français langue seconde qui enseigne aux élèves les fondements de la communication en français et la connaissance de la langue, tout en les exposant à la culture française. Le français de base commence habituellement en 4^e ou 5^e année et se limite souvent à un ou deux cours par semaine. Cette formation est orientée vers la langue.

Le français intensif est un programme optionnel de français de base destiné aux 6^e et 7^e années. Au cours de la première moitié de la 6^e année, la langue principale d'instruction est le français et l'accent est mis sur apprendre à communiquer. Pendant la seconde moitié de l'année, les élèves reviennent au programme régulier. En 7^e année, le programme régulier est enseigné en anglais et les élèves reçoivent 60 minutes de cours de français avancé par jour.

Les programmes d'**immersion française** visent à rendre l'élève bilingue et la principale langue d'enseignement est le français dans toutes les matières. Les cours d'immersion précoce débutent dès le préscolaire (ou la 1^{ère} année) et l'anglais n'apparaît programme qu'à la 3^e année, en formation linguistique anglaise. L'immersion française tardive commence en 6^e année, est enseignée presque exclusivement en français et l'anglais ne représente pas plus de 20 % du programme en 7^e année. En 8^e année, les programmes d'immersion française précoce et tardive fusionnent en vue du cours secondaire. Le français devient à la fois la langue d'instruction et le sujet étudié.

On peut entrer à deux moments en immersion française : immersion précoce (préscolaire ou 1^{ère} année)

et immersion tardive (5^e ou 6^e année). Le programme d'immersion française canadien est devenu un modèle de prestation reconnu dans le monde entier. Les États-Unis, la Finlande, la Suède, l'Espagne, l'Australie, Hong Kong et Singapour ont mis sur pied des programmes d'enseignement des langues fondés sur notre modèle. L'immersion française a débuté en 1968 en Colombie-Britannique.

Dans le cadre des programmes d'immersion française précoce, le préscolaire, la 1^{ère} année et la 2^e année doivent être enseignés entièrement en français. Dès la 3^e ou la 4^e année et jusqu'en 12^e année, la formation linguistique anglaise doit être offerte à tous les élèves d'immersion française. D'autres cours peuvent être enseignés en anglais. Le tableau qui suit illustre l'allocation recommandée des heures d'enseignement :

Proportion d'enseignement en français par rapport à l'anglais en immersion française précoce

Niveau	% d'enseignement en français	% d'enseignement en anglais
Préscolaire à 2 ^e ou 3 ^e	100	0
3 ^e à 4 ^e ou 7 ^e	80	20
8 ^e à 10 ^e	50 à 75	25 à 50
11 ^e à 12 ^e	pas plus de 25	pas plus de 75

Source : Ministère de l'Éducation de la C.-B.

Un programme francophone est aussi offert aux parents dont la langue maternelle est le français par l'entremise du [Conseil scolaire francophone](#).

SUITE...

Dans l'ensemble, l'immersion française, le plus important véhicule d'apprentissage du français langue seconde en Colombie-Britannique, s'avère un grand succès.

Le nombre d'inscriptions est en progression depuis **14 années consécutives**. C'est une réalisation incroyable, compte tenu que le nombre total d'élèves inscrits a diminué au cours de la même période.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, **46 856 élèves, soit 8,1 %** de tous les élèves de la province, étaient inscrits à une programme d'immersion française et **220 920** autres étaient inscrits en français de base. Présentement,

on retrouve 60 conseils scolaires en Colombie-Britannique. **Quarante (40) d'entre eux offrent un programme d'immersion française.** Vingt (20) conseils scolaires offrent le programme d'immersion française tardive.

Le succès et la force de l'enseignement du français langue seconde en Colombie-Britannique sont attribuables à de nombreux facteurs, dont le dévouement de parents locaux qui ont milité en faveur d'un enseignement de qualité et accessible du français langue seconde au sein des collectivités de la province au cours des 35 dernières années, du leadership des responsables des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que de robustes programmes de formation des enseignants. Nous croyons également que les élèves de la C.-B. et du Yukon sont parmi les meilleurs et les plus brillants.

Tableau 1 – Immersion française, statistiques d'inscription 2011-2012, écoles publiques de la C.-B. seulement

Année	Inscriptions en immersion française, écoles publiques	% variation de l'inscription en immersion française par rapport à l'année précédente	Total des inscriptions à l'école publique	% variation du total d'inscriptions par rapport à l'année précédente	Immersion française en % du total des inscriptions à l'école publique
2011-12	46 856	4,48	569 728	-1,62	8,1%
2010-11	44 848	2,01	579 094	-0,24	7,7%
2009-10	43 964	3,51	580 486	+0,17	7,6%
2008-09	42 474	3,59	579 492	-0,71	7,3%
2007-08	41 002	3,80	583 627	-0,71	7,0%
2006-07	39 500	3,95	587 820	-1,95	6,7%
2005-06	37 998	6,99	599 492	-1,14	6,3%
2004-05	35 515	6,32	606 383	-1,43	5,9%
2003-04	33 403	4,43	615 185	-0,97	5,4%
2002-03	31 987	2,74	621 202	-1,40	5,1%
2001-02	31 133	2,36	630 049	-0,39	4,9%
2000-01	30 414		632 503		4,8%

Source : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique http://www.bced.gov.bc.ca/reports/pdfs/student_stats/prov.pdf

La recherche a démontré les bienfaits cognitifs et développementaux aux suivants chez les jeunes qui apprennent le français langue seconde :

- Ils développent leur capacité d'écouter, de se donner des objectifs et de se concentrer
- Ils apprennent l'organisation, l'autodiscipline et la débrouillardise
- Ils augmentent leurs capacités cognitives à comprendre des concepts complexes et abstraits
- Ils améliorent leur capacité de communiquer dans leur langue maternelle
- Ils apprennent plus facilement une troisième ou quatrième langue
- Ils renforcent leur capacité de résoudre des problèmes
- Ils apprennent la tolérance, la réflexion et la compréhension d'autres cultures.

Sources : Lazaruk, W. (2007). Linguistic, academic, and cognitive benefits of French immersion. *The Canadian Modern Language Review*, 63(5), p. 621 & Barik, H.C., and M. Swain (1978). Evaluation of a French immersion program: The Ottawa study through grade five. *Canadian Journal of Behaviour Science*, 10(3), p. 201.

SUITE...

La présidente de CPF C.-B. et Yukon, Debra Pool, tenait récemment ces propos au sujet de la force et de la popularité du programme d'immersion française :

« *Nous croyons que les programmes de français sont populaires parce que beaucoup de parents savent qu'ils procurent aux jeunes élèves les outils et l'expérience qui enrichiront leur vie et les prépareront pour l'avenir.* »

Cette croyance est confirmée par les données d'emploi tirées du Recensement 2011.

Les personnes officiellement bilingues de toutes les régions du Canada, sans égard à leur langue maternelle, affichent un taux d'emploi plus élevé que la moyenne nationale et un taux de chômage de 0,4 %, de loin inférieur à la moyenne nationale de 7,7 %¹.

Les personnes possédant les deux langues officielles gagnent aussi en moyenne 10 % plus que leurs homologues unilingues².

Les élèves qui prennent part aux cours de français langue seconde et qui acquièrent les compétences linguistiques nécessaires sont indiscutablement mieux préparés à saisir les occasions sociales et économiques qui se présentent à eux.

Cette situation fait du français une des langues les plus couramment parlées en Colombie-Britannique, après l'anglais.

Il est intéressant de constater que selon le même Recensement fédéral de 2011, parmi les 4,4 millions d'habitants de la Colombie-Britannique, 296 645 s'identifiaient comme connaissant à la fois le français et l'anglais³.

Le nombre de résidents de la C.-B. s'identifiant comme francophones a augmenté de 10 % depuis 2001 alors que 269 360 personnes mentionnaient être capables de parler les deux langues officielles. Le pendjabi était alors la langue maternelle de 182 915 Britanno-colombiens.

Le français est la langue maternelle de 70 760 personnes en Colombie-Britannique⁴. Les francophones de la province sont représentés par [la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique \(FFCB\)](#) et ses associations membres locales. CPF C.-B. et Yukon est membre sans droit de vote de la Fédération.

En plus de ces francophones de souche, on retrouve 34 cohortes de diplômés des très populaires programmes

de français langue seconde comme l'immersion française et le français de base.

Le français est aussi la 10^e langue la plus parlée au monde et une des langues de travail de bon nombre d'organismes internationaux comme les Jeux olympiques et paralympiques, les Nations Unies, l'Union européenne, la Fédération internationale des journalistes, l'Organisation mondiale du commerce, Médecins sans frontières et plusieurs autres.

La langue française au Canada

10 millions Le nombre de personnes au Canada en 2011 qui ont affirmé être en mesure de soutenir une conversation en français.

7,3 millions Le nombre de personnes au Canada en 2011 qui ont déclaré le français comme langue maternelle.

7,9 millions Le nombre de personnes au Canada en 2011 qui ont dit parler français à la maison au moins sur une base régulière.

7,7 millions Le nombre de personnes au Canada en 2011 qui ont mentionné que le français était leur première langue officielle parlée.

Source : Recensement de 2011, Le français et la francophonie au Canada.

Voir aussi : Recensement visuel – Langue, Canada.

26 % La proportion de Canadiens ayant déclaré faire usage du français en milieu de travail en 2006.

Source : L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada, Recensement de 2006 : Résultats.

Voir aussi : *Statistiques par sujet*, Langues, groupes de langue française.

Le Recensement de 2011 fournit des données sur de nombreux aspects des caractéristiques et des pratiques linguistiques de la population. L'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, dont les résultats seront diffusés en 2013, comporte aussi une question sur la connaissance des langues non-officielles et des questions sur l'utilisation des langues en milieu de travail.

Lisez Le Quotidien pour obtenir les données de 2011 de l'Enquête nationale auprès des ménages portant sur la langue (8 mai 2013) et sur la langue de travail (26 juin 2013).

Dans l'ensemble, les cours de français langue seconde ont ouvert des portes à des milliers de jeunes élèves et contribué à donner une force et une vitalité à la langue et la culture françaises ici, dans la province la plus à l'ouest du Canada. Ceci étant dit, il demeure trois domaines qui nécessitent encore des améliorations afin que tous les jeunes élèves aient accès équitablement à un enseignement de qualité en français langue seconde.

[1] <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-651-x/89-651-x2012001-eng.pdf>

[2] <http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/Oct-16-08-The-advantages-of-bilingualism.pdf>

[3] <http://bit.ly/Rkq1F6>

[4] <http://bit.ly/Tgjp3q>

CPF C.-B. ET YUKON CELEBRE SES 35 ANS : HIER, AUJOURD'HUI ET CAP VERS L'AVENIR

Le défi dans la prestation des cours de français langue seconde consiste à assurer à tous les élèves, peu importe leur lieu de résidence, leur statut socioéconomique et leur capacité intellectuelle, un accès équitable à un enseignement de qualité et accessible du français.

CPF C.-B. et Yukon a identifié trois domaines d'amélioration continue :

- 1) **Accessibilité aux programmes**
- 2) **Élèves avec difficultés d'apprentissage et**
- 3) **Pénurie d'enseignants qualifiés en français langue seconde**

Accessibilité aux programmes

La demande pour les programmes d'immersion française continue d'excéder l'offre dans plusieurs collectivités de Colombie-Britannique. Les conseils scolaires continuent d'atténuer le plafonnement des programmes de français langue seconde de plusieurs façons, notamment par les tirages d'admission et l'inscription tôt le matin, qui force certains parents à camper toute la nuit. L'accès devient ainsi inéquitable, car fondé sur la chance ou les ressources (le temps) des parents. Cette situation continuera de priver les enfants de la possibilité d'apprendre les deux langues officielles du Canada. Nous craignons qu'elle n'alimente aussi le ressentiment, tout en nuisant à l'objectif général de valorisation de la dualité linguistique canadienne. En janvier 2013, les parents des collectivités suivantes militaient encore en faveur de la création de nouveaux programmes et de classes d'immersion française à **Tofino, Nanaimo, Gibsons, Squamish, Whistler, Vancouver, New Westminster, Chilliwack, Agassiz, Penticton, Vernon, Mackenzie et Fernie.**

Jessica Becker, Chilliwack B.C. de Chilliwack, C.-B., mère d'une enfant de quatre ans qui a débuté le préscolaire en septembre 2013, fait pression sur les commissaires d'école afin qu'ils créent un programme d'immersion française précoce dans son milieu scolaire :

« Je préférerais que ma fille fréquente l'école à Chilliwack, car elle y est inscrite au préscolaire présentement et s'y est fait des amis... mais si elle ne débute pas l'immersion française dès la 1^{ère} année, elle n'y aura plus accès nulle part.

Le plus important pour moi est d'avoir le choix et que mes enfants disposent des mêmes chances que le reste des enfants canadiens. Si des conseils scolaires beaucoup plus petits comme Williams Lake et Fort St. John offrent l'immersion française précoce, pourquoi pas nous? »

Chilliwack offre présentement un programme d'immersion française tardive qui affiche généralement complet. Le plafonnement et le manque de disponibilité des programmes sont des thèmes récurrents en Colombie-Britannique.



Le ministre James Moore en compagnie du gagnant du Concours, à SFU Surrey, 2012.

SUITE...

Recommandation au ministère de l'Éducation de la C.-B. :

Des fonds fédéraux supplémentaires sont requis afin de conserver les acquis en matière de français langue seconde en Colombie-Britannique face aux pressions financières aiguës auxquelles les conseils scolaires sont confrontés. Nous devons continuer de stimuler la croissance par des formules de financement.

- Lors de la rédaction du prochain Protocole d'enseignement des langues officielles et Plan d'action pour le français de la C.-B., nous recommandons fortement d'inclure dans le Plan d'action une cible précise d'inscriptions en immersion française.

Présentement, la cible de rendement en matière de participation des élèves pour 2012-2013 stipule que « le pourcentage d'élèves en immersion française demeurera supérieur ou égal à la valeur de référence en 2012-2013. » Des fonds fédéraux destinés au français doivent être alloués afin d'atteindre une cible spécifique; en grande partie en veillant à ce que les formules utilisées par les conseils scolaires incitent à la création de nouveaux programmes d'immersion française.

Recommandation au ministère de l'Éducation de la C.-B. :

Améliorer les possibilités d'enseignement en ligne du français langue seconde. Aider les élèves d'immersion française des régions éloignées ou incapables d'assister aux cours en raison de circonstances difficiles, à s'inscrire à des cours en ligne (de la 6^e à la 12^e année) par l'entremise de *LearnNow BC* en augmentant le nombre de cours disponibles. On aidera ainsi ces élèves à compléter leur cours alors qu'ils visent une double diplomation Dogwood. Présentement, à peine une poignée de cours d'immersion française sont offerts en ligne pour la 10^e à la 12^e année.

Recommandation au gouvernement provincial de la C.-B. :

Adopter une législation qui garantisse l'accès aux programmes d'immersion française là où le nombre le justifie.

- Une telle mesure rendrait l'accès aux programmes de français langue seconde conforme à celui de l'accès aux programmes de français réservés aux minorités linguistiques.
- Une législation permettrait de garantir l'accès et l'allocation des fonds en vue d'augmenter le nombre de diplômés du secondaire possédant la maîtrise des deux langues officielles en Colombie-Britannique.

Enfants avec difficultés d'apprentissage

Sans les ressources de soutien à l'apprentissage appropriées et sans recherche, les enseignants encouragent souvent les élèves d'immersion française avec besoins spéciaux, défis ou déficits d'apprentissage, à se retirer du programme et à retourner au programme en langue anglaise. Bien que leur intention soit souvent de mieux appuyer le développement de l'élève avec besoins spéciaux, il est prouvé que l'effet obtenu est souvent contraire. De plus, cette démarche prive l'élève, sans aucune faute de sa part, des avantages viagers de mobilité sociale et de carrière que procure l'apprentissage des deux langues officielles du pays.

Toni Lander, Cobble Hill C.-B. . est parent d'un élève d'immersion française aux prises avec un trouble du spectre d'alcoolémie du fœtus, un trouble de déficit d'attention et hyperactivité, un déficit cognitif, un léger handicap mental et des problèmes de traitement sensoriel :

« Nous comprenons l'importance des langues, nous aimons le français et nous savons qu'il s'agissait d'un choix culturellement approprié pour notre fils Métis; mais ça n'a pas été facile. Malgré le soutien de la direction, des enseignants dévoués et du personnel de soutien, nous devons continuellement prendre sa défense pour qu'on réponde à ses besoins et que les nôtres soient respectés. Les enfants handicapés ne sont pas représentés équitablement au sein des programmes d'immersion français et en l'y laissant, nous créons un précédent.

Cependant, le plus grand choc et l'obstacle le plus important fut le fait de découvrir qu'aucun des aides-éducateurs du programme d'immersion française n'était tenu de connaître le français.

.... Comment juger si l'immersion française est le programme qui convient le mieux à notre fils? Nous n'en savons rien. Le chemin n'est pas balisé. Nous avançons toujours à tâtons, comme tous les autres parents qui optent pour le ballet ou la musique, en espérant que leur choix conviendra et profitera à leur enfant. »

En s'inspirant de la recherche académique et des pratiques exemplaires locales, Canadian Parents for French National et la division CPF C.-B. et Yukon ont [publié des rapports](#) mentionnant les faits sur l'accessibilité à l'enseignement du français langue seconde pour les enfants avec difficultés d'apprentissage.

SUITE...

Voici quelques points importants :

- La recherche démontre une amélioration marquée du rendement des élèves avec besoins spéciaux en immersion française lorsqu'ils reçoivent le soutien approprié [Bourgoin 2012, Genesee 2012].
- Les élèves avec déficit langagier obtiennent le même rendement, avec ou sans programme d'immersion française.
- Les élèves avec difficultés d'apprentissage ne sont pas plus désavantagés que les autres dans les programmes de langue seconde et ils sont en mesure d'apprendre deux langues en dépit de leurs difficultés.

Recommandation au ministère de l'Éducation de la C.-B. :

Au moment de rédiger le prochain Protocole d'enseignement des langues officielles et Plan d'action pour le français de la C.-B., nous recommandons fortement que le Plan d'action stipule la cible suivante : « **Réduire l'attrition des élèves avec difficultés d'apprentissage de 5 %.** » Cette mesure nécessitera une surveillance plus étroite et une meilleure analyse des élèves avec difficultés d'apprentissage au sein des programmes de français langue seconde, comme c'est le cas actuellement pour les élèves avec besoins spéciaux dans les programmes réguliers de langue anglaise.

- Nous recommandons de plus que les futurs Rapports spéciaux du ministère de l'Éducation sur les « élèves avec besoins spéciaux » comportent une section sur les élèves avec besoins spéciaux inscrits aux programmes de français langue seconde. Nous croyons que les élèves de français langue seconde font face à des défis académiques uniques. Il serait bénéfique pour les recherches et l'analyse statistique additionnelles d'y inclure entre autres le « taux d'attrition des élèves avec difficultés d'apprentissage au sein des programmes de français langue seconde. »
- Nous sollicitons de la part du ministère de l'Éducation un soutien financier à CPF C.-B. et Yukon en vue du lancement d'une **campagne de sensibilisation du public appuyée sur la recherche intitulée « Le français pour tous »** :
 - En indiquant les avantages d'apprendre le français langue seconde
 - En mentionnant les faits concernant les enfants avec difficultés d'apprentissage inscrits aux programmes de français langue seconde
 - En ciblant les jeunes parents qui songent aux cours de français pour leurs enfants, les parents d'enfants avec difficultés d'apprentissage présentement inscrits en français langue seconde et les éducateurs de petite enfance.

Pénurie d'enseignants qualifiés en français langue seconde

En 2011-2012, 220 920 élèves de Colombie-Britannique étaient inscrits aux cours de français de base. En 2007, une enquête de l'Université de la Colombie-Britannique menée auprès de 800 enseignants de français de base révélait que **seulement 22 % des enseignants de l'élémentaire signalaient être « à l'aise pour converser ou lire » en français.** Cette proportion augmente légèrement chez les enseignants d'école intermédiaire, dont 29 % se disaient à l'aise pour converser ou lire » en français. À l'échelle nationale, 75 % des enseignants de français de base à l'école élémentaire et intermédiaire signalent être à l'aise pour converser ou lire le français⁵.

Ce manque de maîtrise du français chez les enseignants de français de base des écoles élémentaires et intermédiaires de la C.-B. a eu un impact sur l'enseignement du français langue seconde. Il limite également la croissance et la vitalité de la langue française dans la province.

Anneka, Richmond C.-B., élève d'immersion française au secondaire, raconte : « *J'ai connu plus que ma part de remplaçantes pour mes enseignants de français en congé de maladie. Pendant toutes ces années, une seule de ces remplaçantes pouvait dire une phrase complète en français. Une seule! C'est injuste pour les élèves qui, comme moi, souhaitent vraiment apprendre le français.* »

Recommandation à la Division règlementaire de BC Teachers :

exiger de tous les nouveaux enseignants de suivre **obligatoirement un cours de méthodologie du français** dans le cadre de leur certificat en enseignement.

Recommandation au gouvernement provincial de la C.-B. :

la croissance de l'immersion française est limitée par une pénurie aigue d'enseignants qualifiés en immersion française dans l'ensemble de la province :

- Des stratégies s'imposent afin de résoudre ce problème, possiblement sous l'égide du CMEC, en collaboration avec les autres ministères fédéraux et les provinces
- Envisager la possibilité d'une entente nationale sur la mobilité des enseignants, leur permettant d'exercer leur profession partout au Canada. Une telle mesure exigerait la normalisation des exigences d'enseignement à l'échelle du pays. Le CMEC étudie présentement cette recommandation
- Améliorer la formation en français des élèves au niveau postsecondaire afin qu'ils soient mieux préparés à devenir enseignants en immersion française
- Offrir le financement nécessaire au déplacement et à la formation linguistique dans un établissement postsecondaire francophone du Canada.

[5] <http://www.bcatml.org/CFinBC2007.pdf>